

Aux Sablettes, la route restera bien... ouverte

A **La Seyne** sud, face à la colère de commerçants, la municipalité a finalement renoncé hier à interdire la circulation automobile sur les avenues De Gaulle et Pompidou

Moins de passage, un chiffre d'affaires en berne et un quartier mort. C'est ce que craignaient des commerçants des Sablettes, à La Seyne, à la découverte du projet de la municipalité d'interdire la circulation automobile sur les avenues Charles-De-Gaulle et Georges-Pompidou à compter d'aujourd'hui. Un arrêté municipal qui a mis le feu aux poudres; après la circulation préalable d'une pétition.

À l'issue d'une réunion houleuse avec les élus, hier après-midi à la base nautique de Saint-Elme, les commerçants en colère ont obtenu gain de cause. « *Un nouvel arrêté va être discuté pour annuler cette décision* », a promis Céline Jourdan, conseillère municipale.

« Comment on va travailler ? »

Avant cette décision, une trentaine de commerçants en colère avaient haussé le ton face à Claude Astore, adjoint au maire. « *Et comment on va travailler nous ?* » s'insurge Sabine Hiltenbrand, gérante du Big bazar. Avis partagé par ses pairs. Ils sont unanimes : faire de ces deux avenues une zone piétonne représente un réel manque à gagner. « *Combien de fois des clientes sont revenues parce qu'elles avaient vu un article en vitrine sur le passage !* », s'accordent



Des commerçants en colère à l'emplacement de la barrière qui devait couper la route. Ils veulent créer une nouvelle association « pour le renouveau des Sablettes ».

(Photo L. B.)

plusieurs vendeuses. Des réactions à chaud ? Il faut dire qu'ils n'ont appris la nouvelle que le matin même. De quoi surprendre Claude Astore. D'après lui, le problème a déjà été évoqué lors de la dernière réunion des « Commerçants du Sud » (voir ci-contre). « *Cette association n'est pas du tout représentative des commerçants* », estime Flo-

rent Imbert, du snack Emy.

« Personne n'était au courant »

« *On est peu à en faire partie, car on ne nous demande jamais notre avis. La preuve personne n'était au courant de la fermeture programmée des avenues !* », complète Sabine Hiltenbrand. Les élus et les commerçants n'ont pas d'interlocuteur com-

mun.

Face à cette « goutte d'eau qui fait déborder le vase », des commerçants ont décidé de créer une nouvelle association.

« *C'est bien, maintenant ils vont se fédérer et éviter ce genre de mésentente* », espère Cécile Jourdin.

Au total 107 voitures ont été placées en fourrière l'été dernier. « *Et les gens qui se*

font enlever leur voiture ne reviennent pas en vacances ici ! », affirme un agent de police.

Autre argument avancé par les élus : le meilleur cadre de vie apporté par la zone piétonne. À l'image du port de Sanary, pris en exemple... Mais aux Sablettes, les commerçants n'ont rien voulu entendre.

LAURA BERLIOZ

« Je n'ai jamais donné mon accord ! »



Bernard Benet.

(Photo doc D. L.)

Contacté par téléphone, Bernard Benet, le président de l'association des Commerçants du Sud et gérant du bar « L'Escale », nie en bloc avoir été informé par la municipalité de la fermeture des routes et d'avoir approuvé cette décision : « *Ce n'était pas à l'ordre du jour. Lors de l'assemblée générale, les élus ont juste évoqué cette possibilité, je n'ai jamais donné mon accord.* »

Bernard Benet affirme avoir proposé une zone de rencontre. Il se positionne « *contre la fermeture des routes* », mais n'a pas tenu à se déplacer hier après-midi. Tandis que les quelques membres des « Commerçants du sud » présents déplorent ne pas avoir été prévenus de cette réunion, le président assure « *avoir envoyé 80 mails pour seulement 15 réponses en retour.* »